

Emissions et cotations

Valeurs françaises

FONCIA PIERRE RENDEMENT

Société Civile de Placement Immobilier
Siège social : 13, Avenue Lebrun à Antony (92188).
378 557 425 R.C.S. Nanterre.

Notice.

Dénomination sociale. — FONCIA PIERRE RENDEMENT

Forme de la Société. — Société Civile de Placement Immobilier

Cette société est régie par les articles 1832 et suivants du Code Civil, par les dispositions qui lui sont applicables figurant dans le Code Monétaire et Financier, le règlement général de l'Autorité des Marchés Financiers, tous les textes subséquents, et par les statuts.

Date de création. — 4 juillet 1990.

Durée statutaire. — quatre-vingt-dix-neuf ans.

Date d'expiration. — 4 juillet 2089

Montant du capital social nominal. — 165 370 400 effectif au 31/12/17
167 754 400 effectif au 17/04/18

Siège social. — 13, avenue Lebrun à Antony Cedex 92188

Numéro RCS Nanterre. — 378 557 425

Numéro Siret. — 378 557 425 000 30

Objet social :

— L'acquisition directe ou indirecte y compris en l'état futur d'achèvement et la gestion d'un patrimoine immobilier locatif.
— L'acquisition et la gestion d'immeubles qu'elle fait construire exclusivement en vue de leur location.

Responsabilité des associés. — Conformément à l'article L 214-89 du Code Monétaire et Financier et par dérogation à l'article 1857 du Code Civil, la responsabilité de chaque associé à l'égard des tiers est engagée en fonction de sa part dans le capital et est limitée à une fois la fraction dudit capital qu'il possède.

Montant de la quatorzième augmentation de capital. — Conformément à l'article 8 des statuts de la SCPI, la Société de Gestion ouvrira une quatorzième augmentation de capital d'un montant nominal de 8 800 000 € en date du 18 juin 2018, afin de porter le capital social de la SCPI de 167.754.400 (cent soixante-sept millions sept cent cinquante-quatre mille quatre cents) € à 176 554 400 (cent-soixante-seize millions cinq-cent-cinquante-quatre mille quatre cents) €, par l'émission de 22 000 (vingt-deux mille) parts nouvelles de valeur nominale de 400 (quatre-cents) € et d'une prime d'émission de 560 (cinq-cent-soixante) €, soit un prix de souscription de 960 (neuf-cent-soixante) € y compris la commission de souscription de 8 % H.T (9,60 % TTC), soit 76,80 € HT par part souscrite (92,16 € TTC au taux de TVA actuellement en vigueur).

Prix d'émission :	
nominal	400 euros
prime d'émission	560 euros
soit par part	960 euros

Date d'ouverture de l'augmentation. — 18 juin 2018

Date de clôture de l'augmentation. — 17 juin 2019

Clôture anticipée. — L'augmentation de capital pourra être close par anticipation dès que le montant aura été intégralement souscrit. Néanmoins si des opportunités d'investissement se présentent conformes aux objectifs décrits dans la note d'information, la Société de Gestion se réserve la possibilité de dé plafonner l'augmentation de capital en cours, dans la limite de 30 % de celle-ci.

Jouissance des parts. — Les parts souscrites avant la fin d'un mois donné porteront jouissance à compter du 1er jour du 5ème mois suivant celui au cours duquel la souscription aura été enregistrée.

Minimum de souscription conseillé. — 5 parts

Les parts souscrites sont intégralement libérées en numéraire à la souscription.

La note d'information est disponible au siège social de Foncia Pierre Gestion au 13 avenue Lebrun à Antony (92188) cedex, elle est également disponible sur notre site internet : pierre-gestion.foncia.com et elle peut être transmise par courrier ou par mail à toute personne qui en ferait la demande. Elle a reçu de l'Autorité des Marchés Financiers le visa SCPI n° 18-07 en date du 25 mai 2018.